



SOMMAIRE

LE PAYSAGE

Analyse	p. 2-3
En chiffres	p. 4
LES ENTREPRISES	
Caractéristiques Le chiffre d'affaires La clientèle Les investissements	p. 6-7 p. 8-9 p.10-11 p.12
LES ACTIFS	
Les effectifs Les salariés Les recrutements La formation continue La masse salariale Les chefs d'entreprise	p.14-15 p.16-19 p.20 p.21 p.22 p.23
Les entreprises du paysage	p.24



ÉDITO

Un dynamisme qu'on voudrait durable!

Les chiffres clés 2019 affichent des résultats sans précédent. Qu'il s'agisse de la croissance du chiffre d'affaires global du secteur ou de la création d'emplois que cette augmentation génère, l'heure est à l'optimisme pour les entreprises du paysage.

En effet, on note une augmentation de 15% du chiffre d'affaires du secteur depuis la précédente étude, un chiffre encourageant et encore jamais connu pour notre filière. Cette augmentation se répercute sur la création d'emplois : notre secteur compte désormais près de 100000 actifs. Pour la seule année 2018, les entreprises du paysage ont créé 6900 emplois salariés!

Portées par une forte demande de végétalisation et de création d'espaces verts, qui fait suite à deux années de décroissance, nos entreprises du paysage récupèrent et se portent mieux. Preuve en est, les investissements ont bondi de 30% en deux ans, et 65% des entreprises ont investi en 2018, contre 57% en 2016. 415 millions d'euros ont ainsi été consacrés au renouvellement ou à l'achat de nouveaux matériels, dont un quart en lien avec la RSE. En fléchant 98 millions d'euros vers des investissements respectueux de l'environnement ou destinés à améliorer le bien-être des salariés, les entreprises renforcent leur rôle social et environnemental : en quatre ans, ce montant a plus que quadruplé.

Autre fait saillant de ces chiffres clés : 60% des entreprises rencontrent des difficultés à embaucher du personnel, principalement à cause du manque de candidatures. Nos métiers ne manquent pourtant pas d'atouts, à commencer par l'utilité de nos activités. Au-delà de l'aspect esthétique, qui participe à l'amélioration du cadre de vie, les jardins et espaces verts rafraîchissent, dépolluent, atténuent les risques d'inondation, favorisent le retour de la biodiversité... Autant d'avantages de nature à attirer des salariés en quête de sens, pour répondre à une demande qui, au vu de tous ces bienfaits, devrait continuer de progresser.

Or les projections ne sont guère rassurantes. Selon notre baromètre publié en septembre, le rythme de la croissance ralentit. Les marchés publics sont même en décroissance : - 0,5% sur les douze derniers mois. Et il est fort possible que cette tendance se confirme après les élections municipales de mars 2020. Le marché privé hors particuliers montre également des signes de ralentissement. Et ce ne sont pas les récentes annonces du secteur du bâtiment qui vont nous rassurer (baisse des permis de construire à -5,9%).

Tablons sur un engouement croissant des particuliers et une prise de conscience durable de nos décideurs. Nos entreprises répondront présentes!

Catherine Muller,

Présidente de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage.







5,9 Mds€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES

En forte hausse après la récession des années précédentes Les particuliers représentent 45% du CA

Un secteur dynamique...

En 2018, la branche du paysage représente près de 6 Mds € de chiffre d'affaires, quelque 30 000 entreprises et 100 000 actifs.

Depuis 2016, l'activité a connu une croissance très importante, principalement dopée par une augmentation de la demande. En 2 ans, le chiffre d'affaires a augmenté de 15%, alors que dans le même temps, le nombre d'entreprise a crû de 1,5% et le nombre d'actifs de 6%.

Cette forte hausse fait suite à une régression du secteur entre 2014 et 2016 (- 3,5%) consécutive à 2 années de faible croissance (+ 1,5% entre 2012 et 2014).

Sur une décennie, la tendance est à un net développement du secteur : 19% de chiffre d'affaires et 21% d'actifs en plus. Surtout, le nombre d'entreprises a augmenté de près de 50%, passant de 20000 structures en 2008 à près de 30000 en 2018.

Deux périodes très différentes sont à distinguer ces 10 dernières années.

- Une augmentation très rapide du nombre d'entreprise en début de cycle:
 + 41% entre 2008 et 2012 sur un total de 50%.
- Une augmentation du chiffre d'affaires plutôt en fin de période : + 15% entre 2016 et 2018, sur un total de 19%.

Enfin, l'essentiel du développement du secteur provient de la clientèle des particuliers : représentant aujourd'hui 45% du chiffre d'affaires, les particuliers sont les premiers clients des entreprises du paysage.

Sur 10 ans, la part de marché des entreprises privées (y compris immobilier) est restée stable, autour de 27%.

À l'inverse, les marchés publics, qui sont restés stables en valeur absolue, ont régressé en proportion, passant de 32% à 27%.

29550 ENTREPRISES

97300 ACTIFS

29%
des entreprises
sont des
entreprises
de services
à la personne

Près des 2/3 des entreprises n'ont aucun salarié 6900 créations nettes d'emploi salarié en 2018 28%
des salariés
ont suivi
une formation
en 2018

... à fort impact économique, social et environnemental

Le marché des jardins et des espaces verts est porté par l'envie de vert exprimée par les Français : les entreprises ont su répondre à cette demande en augmentant leurs effectifs depuis 2 ans, malgré des difficultés de recrutement très importantes (en moyenne, 60% des entreprises disent rencontrer des difficultés à embaucher du personnel).

Depuis 2016, le secteur du paysage affiche un réel dynamisme économique, et répond en cela à deux enjeux actuels majeurs : l'emploi et l'environnement.

Tout d'abord, le secteur embauche : il a créé 6900 emplois salariés en 2018.

Ces emplois sont stables, puisqu'à 93% à temps plein, et à 84,5% en CDI - ces deux indicateurs sont en augmentation depuis 2 ans.

Ces emplois sont accessibles partout en France et à tout niveau de diplôme (du CAP au niveau ingénieur). Avec 7200 apprentis, le secteur joue également pleinement son rôle dans l'intégration des jeunes dans le monde du travail.

Cette croissance des effectifs s'accompagne de leur professionnalisation : seul 1 salarié sur 10 est aujourd'hui sans diplôme ou autodidacte.

Les entreprises sont également très actives sur la formation continue : 28% des salariés ont suivi une formation en 2018 et 28% des entreprises sont allées au-delà de leurs obligations légales en matière de formation.

Depuis 10 ans, le secteur du paysage fait face à des évolutions réglementaires et technologiques importantes, et doit également répondre à des enjeux environnementaux majeurs (végétalisation des villes, gestion des risques notamment d'inondations, perte de la biodiversité, etc.). La professionnalisation des équipes répond à ces exigences : **être paysagiste ne s'improvise pas!**





Poids économique 5,9 Mds €

97300 personnes au travail

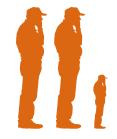


avec 6900 créations nettes d'emplois salariés en 2018



L'entreprise du paysage compte en moyenne

2,4 salariés



Elle réalise 200000 euros de chiffre d'affaires et travaille essentiellement pour des clients privés (45% de particuliers et 27% d'entreprises).



L'entrepreneur du paysage a

43,5 ans en moyenne

Dans plus de 6 cas sur 10, il est titulaire d'un diplôme de la filière « travaux ou aménagements paysagers ». C'est un entrepreneur individuel sans salarié dans 64,5% des cas.

Le salarié du paysage a 34,5 ans en moyenne









LES ENTREPRISES

29550 entreprises du paysage

Dont 29% d'entreprises de services à la personne.

Une profession très atomisée

94% des entreprises ont moins de 10 salariés. 64,5% sont des structures sans salarié.

Les entreprises de plus de 10 salariés représentent 6% du secteur, mais réalisent 60% du chiffre d'affaires.

Près de 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018

5,9 Mds€ HT de chiffre d'affaires pour la profession.

En moyenne, chaque actif réalise 60 600€ de chiffre d'affaires.

L'activité du paysage se répartit à 56% en création de jardins et espaces verts et 44% en entretien de jardins et espaces verts.

Les particuliers sont la principale clientèle

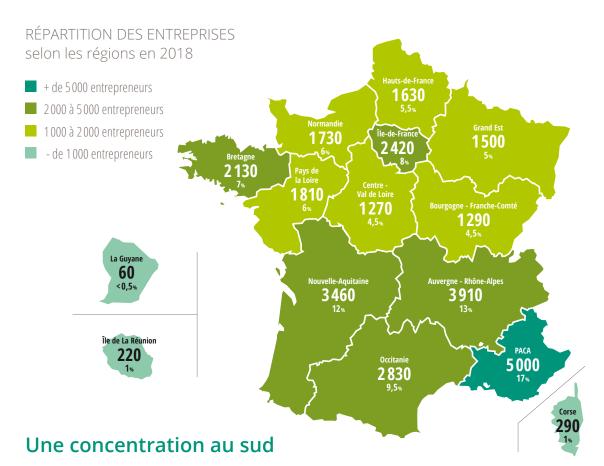
45% du chiffre d'affaires est réalisé auprès des particuliers.

Les investissements repartent à la hausse

65% des entreprises ont investi en 2018 pour un montant global de 415 Mns€, en augmentation de 30%.

NSAGE / C S 2019 / C

LES ENTREPRISES



La région PACA concentre plus de 5000 entreprises du paysage, soit 17% du total, alors qu'elle ne compte que 7,5% de la population française. Elle est suivie des 3 autres grandes régions du sud de la Loire qui sont également les plus vastes et les plus peuplées.

Au total, ces quatre régions totalisent 52,5% des entreprises

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES



Près de 30 000 entreprises du paysage en 2018

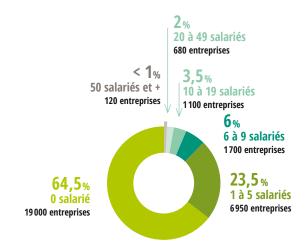
En augmentation constante depuis plus de 10 ans, la branche du paysage compte désormais près de 30000 entreprises, 29550 exactement.

Sur la dernière décennie, le nombre d'entreprises a augmenté de près de 50%, pour passer de 20000 à 29550. Cette forte hausse est observée en début de période : + 41% entre 2008 et 2012. Celle-ci s'explique par une forte création d'entreprises sans salarié et de structures de services à la personne durant 4 ans.

- (1) La Réunion est prise en compte à partir de 2010 (200 entreprises).
- (2) La Martinique est prise en compte en 2014 (<100 entreprises).
- (3) La Guyane est prise en compte à partir de 2016 (<100 entreprises).

LES ENTREPRISES

RÉPARTITION DES 29550 ENTREPRISES EN 2018 SELON LEUR EFFECTIF SALARIÉ PRÉSENT AU 31/12/18 y compris les apprentis

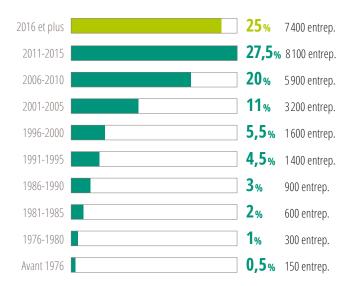


Une majorité de très petites entreprises

64,5% des entreprises du paysage sont des structures sans salarié, et 29,5% emploient entre 1 et 9 salariés.

Au total, on compte 96% de très petites entreprises, qui emploient moins de 10 salariés : ces chiffres reflètent parfaitement la concentration du tissu économique français sur les plus petites structures, puisqu'en 2017, l'INSEE dénombrait 96% de microentreprises au niveau national.

RÉPARTITION DES 29550 ENTREPRISES SELON LEUR ANNÉE DE CRÉATION OU DE REPRISE



Des entreprises du paysage plutôt jeunes

Plus de 50% des entreprises du secteur, soit 15500, ont été créées (ou reprises) depuis 2011.

Au total, 83% des entreprises du paysage ont moins de 20 années d'existence.

Ces «jeunes» entreprises sont notamment celles qui ne comptent aucun salarié. A contrario, une majorité d'entreprises comptant plus de 20 salariés ont été créées (ou reprises) avant l'an 2000.

29550 ENTREPRISES DU PAYSAGE

DONT **29**% D'ENTREPRISES DE SERVICES À LA PERSONNE (SAP), SOIT **8650** ENTREPRISES

LE BOOM DU SERVICE À LA PERSONNE SE POURSUIT : 29% D'ENTREPRISES DE SAP

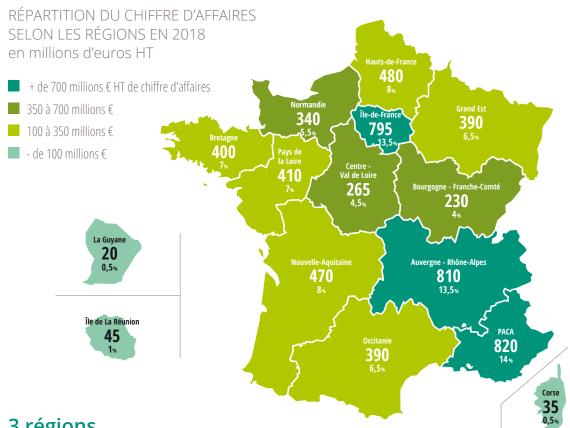
Les entreprises de services à la personne représentent 29% du nombre total d'entreprises de la profession, soit 8650 entités. En parallèle, 19% des entreprises du secteur adhèrent à une coopérative de SAP.

L'activité de services à la personne concerne donc près de la moitié des entreprises du paysage.

Les SAP sont essentiellement des entreprises de petite taille. De ce fait, elles concentrent 29% du nombre d'entreprises, mais ne génèrent que 11% du chiffre d'affaires total, soit 680 Mns€.



LE CHIFFRE D'AFFAIRES



3 régions nettement en tête

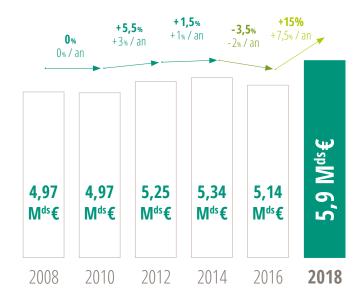
Trois régions : Île-de-France, PACA et Auvergne-Rhône-Alpes génèrent 41 % du chiffre d'affaires total.

Le pourcentage de chiffre d'affaires réalisé dans une région n'est pas nécessairement corrélé au nombre d'entreprises du paysage implantées dans la région.

Ainsi, en Île-de-France, 8% des entreprises du secteur réalisent 13,5% du chiffre d'affaires.

À l'inverse, en Nouvelle-Aquitaine, 12% des entreprises génèrent 8% du chiffre d'affaires national.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES* ENTRE 2008 ET 2018 en milliards d'euros HT



Près de 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires

Après une baisse (-3,5%) constatée sur la période précédente, le chiffre d'affaires global des entreprises de la branche connaît une forte croissance (+15%) entre 2016 et 2018. Cette croissance est partagée par l'ensemble des strates d'entreprises (sans salarié, de 1 à 5 salariés ou plus).

* Chiffre d'affaires global dont 5,6Mds€ pour l'activité paysage et 0,3Md€ d'activités annexes (agricoles, horticoles ou autres).



LE CHIFFRE D'AFFAIRES

RÉPARTITION DES 5,9 MILLIARDS D'EUROS HT SELON L'EFFECTIF SALARIÉ DES ENTREPRISES y compris les apprentis



En tête : les entreprises de plus de 10 salariés

Plus de 60% du chiffre d'affaires du secteur est réalisé par les entreprises de plus de 10 salariés, c'est-à-dire par 6% des structures que compte la branche du paysage.

94% des entreprises de moins de 10 salariés réalisent donc 40% du chiffre d'affaires.

Cette fragmentation est encore plus visible sur les entreprises sans salarié : elles représentent 64,5% des entreprises et ne pèsent que 11% de l'activité.

ÉVOLUTION 2014-2018 DU CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN PAR ACTIF

Basé sur les actifs en équivalent temps plein jusqu'en 2016. Basé sur les actifs au 31/12 à partir de 2018.



Un chiffre d'affaires par actif en hausse

Le chiffre d'affaires par actif est en augmentation, à 60600€ en moyenne (+4,5%).

Ce ratio « chiffre d'affaires par actif » est largement corrélé à la taille des entreprises : plus les entreprises comptent de salariés et plus le CA par actif est élevé, de 32400€ par actif pour les entreprises sans salariés à 89500€ pour les entreprises comptant 20 à 49 salariés. Les entreprises de la strate la plus élevée (+ de 50 salariés) échappent à cette règle avec un CA/actif de 67600€, par ailleurs en baisse.

5,9 Mds€ **DE CHIFFRE D'AFFAIRES**

+15% **ENTRE 2016 ET 2018**

60600€ **DE CHIFFRE D'AFFAIRES** PAR ACTIF EN MOYENNE

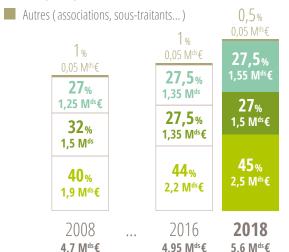




LA CLIENTÈLF

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ PAYSAGE* SELON LE COMMANDI-TAIRE DES TRAVAUX en milliards d'euros HT

- Particuliers
- Marchés publics (État, collectivités territoriales + SEM, EPA, EPIC **)
- Entreprises privées (dont immobilier)



Les particuliers, plus que jamais premiers clients du secteur

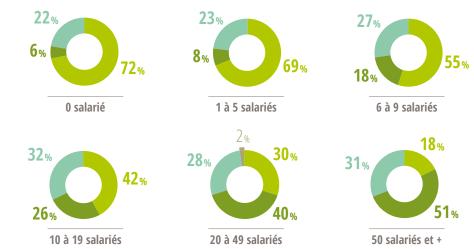
La croissance de l'activité des entreprises du paysage entre 2016 et 2018 s'observe sur les trois principaux segments de clientèle. Les particuliers, qui représentent désormais 45% du total avec 2,5 Mds € de CA, demeurent la première clientèle des entreprises.

Sur 10 ans, la répartition a quelque peu évolué au détriment des marchés publics. En valeur absolue, la clientèle des particuliers a crû de plus de 30%, et celle des entreprises privées, de 24% ; dans le même temps, les marchés publics sont restés stables à 1,5 Mds€.

*Ce chiffre d'affaires paysage ne comprend pas les travaux agricoles et autres activités pépinière et horticulture.

DÉTAIL DE LA RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAYSAGE EN 2018 selon les commanditaires et selon la taille des entreprises

- Particuliers
- Marchés publics (État, collectivités territoriales + SEM, EPA, EPIC **)
- Entreprises privées (dont immobilier)
- Autres (associations, sous-traitants...)



Une clientèle différente selon la taille de l'entreprise

Plus la taille de l'entreprise du paysage est grande et plus la part des marchés publics dans le chiffre d'affaires est importante.

Les plus petites entités réalisent l'essentiel de leur activité auprès des particuliers (à 72% pour les structures sans salarié).

À partir de 10 salariés, la tendance s'inverse : la clientèle particulière ne représente plus la majorité du chiffre d'affaires des entreprises.

Pour les quelque 120 plus grandes entreprises (50 salariés et plus), les marchés publics représentent plus de la moitié du chiffre d'affaires.

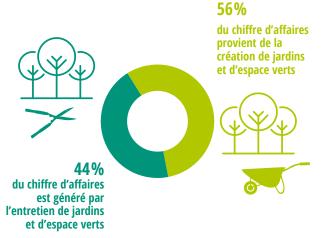


^{**} Société d'Economie Mixte, Etablissement Public



LA CLIENTÈLE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES SELON LA NATURE DES TRAVAUX sur les 5,6 Mds€ HT de l'activité paysage



56%
DU CA
PROVIENT
DE LA CRÉATION
DE JARDINS
ET D'ESPACES
VERTS

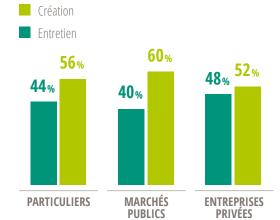
Création, entretien : deux activités bien distinctes

L'activité création a progressé encore plus vivement que l'activité entretien entre 2016 et 2018 et représente aujourd'hui 56% du CA (3,15Mds€)

La création de jardins et d'espaces verts, davantage génératrice de valeur ajoutée, est privilégiée par les entreprises de plus de 6 salariés et représente plus de 60% de leur CA.

L'activité d'entretien reste prédominante pour les structures de moins de 6 salariés. Cette répartition du chiffre d'affaires entre création et entretien, explique en grande partie les disparités de chiffre d'affaires par actif selon la taille de l'entreprise, qui apparaissent dans le graphique de la page 9.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES POUR CHAQUE COMMANDITAIRE SELON LE TYPE DE TRAVAUX





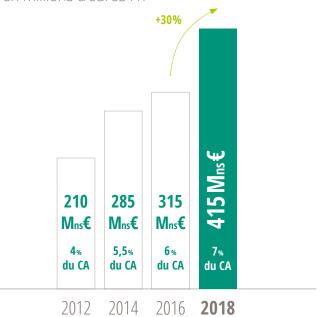
415 M_{ns}€

D'INVESTISSEMENT

+30% PAR RAPPORT À 2016

LES INVESTISSEMENTS

MONTANT GLOBAL DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS en millions d'euros HT

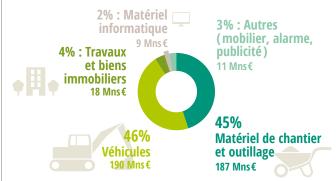


Des chefs d'entreprise qui investissent

Tous les indicateurs témoignent d'un réel accent mis sur l'investissement dans le secteur.

- ▶ Davantage d'entreprises ont investi en 2018 : 65% d'entre elles ont investi, contre 57% en 2016.
- Le montant global des investissements est en forte hausse : 415 Mns€ en 2018 contre 315 Mns€ en 2016.
- ▶ La part du chiffre d'affaires consacrée aux investissements progresse également : 7% (contre 6% en 2016), soit 30% en plus.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS SELON LE TYPE D'ACHAT en millions d'euros HT



ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES EN LIEN AVEC LE RSE



Un quart de l'investissement est consacré à l'environnement ou au bien-être des salariés

La part des investissements destinés à mieux respecter l'environnement, diminuer les nuisances ou améliorer l'environnement de travail des salariés (RSE) continue à augmenter tant en pourcentage (25% des investissements) qu'en valeur absolue (98Mns€ HT).

C'est la conséquence directe de la nécessité de s'adapter aux réglementations environnementales, mais aussi de la volonté d'être plus attractif auprès des salariés.







LES ACTIFS

Un secteur à fort taux de main d'œuvre

Près de 100000 hommes et femmes travaillent dans une entreprise du paysage (97300 exactement).

En 10 ans, ce chiffre a augmenté de plus de 21%.

Il y a 70300 salariés et 27000 non salariés (chefs d'entreprise pour 97% d'entre-eux, et conjoints collaborateurs pour 3%).

89% sont des hommes et 11% des femmes. L'âge moyen des salariés est de 34,5 ans.

Un secteur qui embauche

La moitié (50% des salariés) a été embauchée il y a moins de 5 ans. En 2018, il y a eu 6900 créations nettes d'emplois salariés.

Des emplois stables :

84,5% de CDI et 93% de temps plein.

Un secteur qui ne cesse de gagner en professionnalisme

Si 10,5% des salariés sont encore sans diplôme, ce chiffre a été pratiquement divisé par trois en 10 ans. 24% des salariés sont titulaires d'un diplôme équivalent ou supérieur à bac+2.

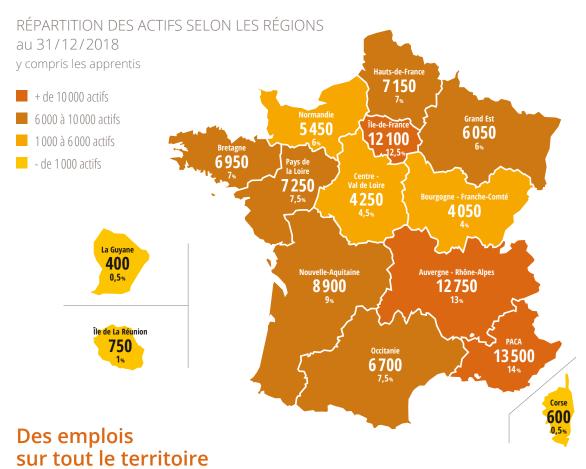
70% des salariés ont un diplôme de la filière «travaux ou aménagements paysagers».

Un secteur qui mise sur la formation continue

28% des salariés ont suivi une formation en 2018.

28% des entreprises vont au-delà de l'obligation légale en matière d'investissement en formation.

LES EFFECTIFS



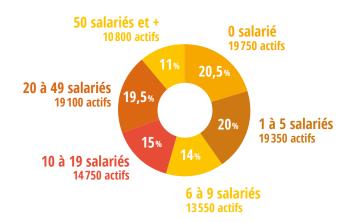
Les 97300 actifs au sein du secteur du paysage sont répartis sur l'ensemble du territoire : ces emplois sont non délocalisables.

3 régions comptent plus de 12 000 actifs dans le secteur du paysage : PACA, Auvergne - Rhône-Alpes et Île-de-France.





RÉPARTITION DES 97300 ACTIFS SELON L'EFFECTIF SALARIÉ DES ENTREPRISES AU 31/12/2018 y compris les apprentis

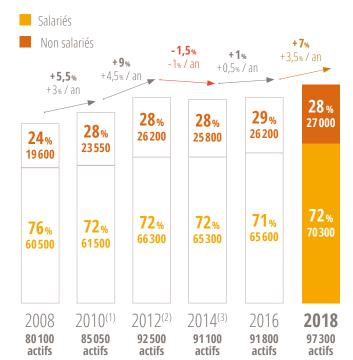


Des emplois dans tous les types d'entreprises

Les effectifs du secteur sont répartis de façon relativement homogène entre les différentes strates d'entreprises :

- les plus petites entreprises (moins de 6 salariés) emploient environ 40 % des effectifs;
- les entreprises de taille intermédiaire (6 à 19 salariés) réunissent 29 % des actifs.;
- et les entreprises de plus grande taille (20 salariés et plus) totalisent plus de 30 % de ces effectifs.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIFS SELON LE STATUT



Un secteur qui embauche

En deux ans, la profession a gagné 5500 actifs.

Cette augmentation des effectifs enregistrée entre 2016 et 2018 concerne aussi bien les non salariés que les salariés, mais s'avère nettement plus prononcée pour les effectifs salariés. Ces effectifs salariés représentent désormais 72% des actifs présents fin 2018. À noter par ailleurs que le recours au travail intérimaire reste contenu dans le secteur du paysage et ne concerne que 3,5% des salariés.

- (1) La Réunion (700 salariés) est prise en compte à partir de 2010.
- (2) La Martinique (300 salariés) est prise en compte de 2012 à 2014.
- (3) La Guyane (410 salariés) est prise en compte à partir de 2016

97300 **ACTIFS**

+ 20% **EN DIX ANS**



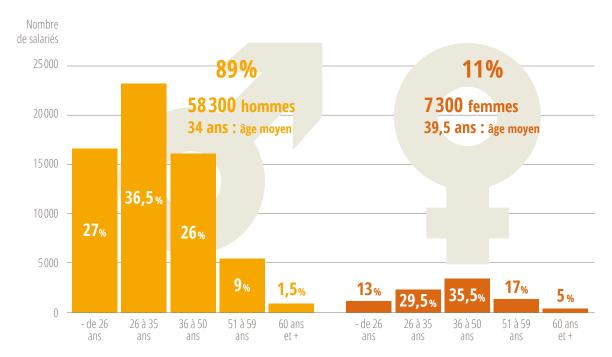
LES NON SALARIÉS SONT ESSENTIELLEMENT **DES CHEFS D'ENTREPRISE**

28% des actifs du secteur sont des non salariés.

La profession compte 27000 non salariés (en hausse de 3% par rapport à 2016). 96% d'entre eux sont des chefs d'entreprise, 3% des conjoints collaborateurs et 1% de bénévoles.



RÉPARTITION DES 70300 SALARIÉS SELON LEUR ÂGE



Une profession jeune et masculine

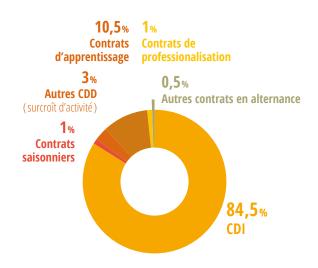
89% des salariés des entreprises du paysage sont des hommes. Cette proportion est stable dans le temps. L'âge moyen des salariés est de 34,5 ans.

Et l'ancienneté moyenne au sein de l'entreprise s'établit à 6,5 ans.

Les hommes sont en moyenne plus jeunes que les femmes parmi les salariés de la profession : 34 ans pour les hommes contre 39,5 ans pour les femmes.

La moyenne d'âge des salariés, de même que l'ancienneté moyenne, sont supérieures au sein des grandes entreprises du secteur.

RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA NATURE DES CONTRATS



Plus de 8 salariés sur 10 en CDI et 1 salarié sur 10 en apprentissage

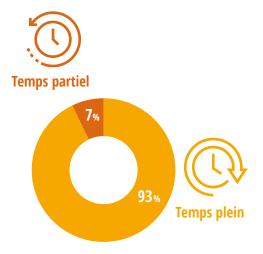
84,5% des 70300 salariés sont employés en contrat à durée indéterminée.

La profession employant plus de 7000 jeunes apprentis, la grande majorité des CDD du secteur est composée de ces contrats d'apprentissage (10,5% des contrats).

Ces contrats d'apprentissage sont d'une durée longue : 14 mois et demi en moyenne.



RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA DURÉE DU TRAVAIL



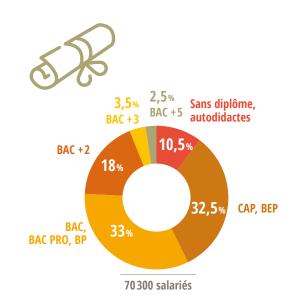
93% de temps complet

La part des salariés à temps plein continue de se renforcer, représentant 93% des salariés présents fin 2018.

Seuls 7% des salariés sont désormais à temps partiel, alors qu'ils étaient plus de 10% sur l'intervalle 2010-2014. La proportion de salariés à temps partiel est très limitée pour

les hommes : 4% contre 32% pour les femmes.

RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE NIVEAU DE FORMATION



Des salariés de plus en plus diplômés

Bien que le paysage soit un secteur qui propose des emplois pour tous les profils de salariés, on note une qualification de plus en plus grande des salariés, preuve de la professionnalisation des emplois.

Fin 2018, seul un salarié sur dix n'a aucun diplôme initial, alors qu'ils étaient 27% il y a 10 ans. Aujourd'hui près d'un quart des salariés sont titulaires d'un diplôme équivalent ou supérieur à Bac+ 2 contre 14% en 2008.

Plus de 70% des salariés ont un diplôme spécifiquement issu de la filière «travaux ou aménagements paysagers».

34,5 ANS ÂGE MOYEN DES SALARIÉS

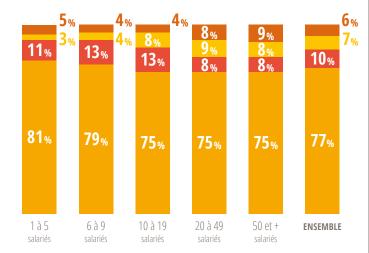
84,5% EN CDI **93**% À TEMPS COMPLET





RÉPARTITION DES 70300 SALARIÉS SELON LA CLASSIFICATION ET LA TAILLE DES ENTREPRISES y compris les apprentis

- Cadres
- Techniciens et agents de maîtrise
- Employés
- Ouvriers

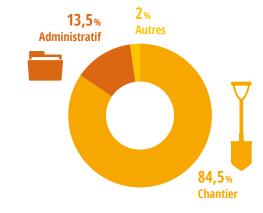


Un fort taux d'encadrement

Avec 13% de techniciens, agents de maîtrise et cadres, la proportion du personnel d'encadrement, en recul d'1 point par rapport à 2016, demeure importante.

La proportion de cadres est plus faible dans les petites structures. En effet, de manière courante, le dirigeant non salarié y est le seul cadre. À noter également que la proportion de cadres est deux fois supérieure chez les femmes (12%) que chez les hommes (5%)

RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA FONCTION



85% des salariés sur le terrain

Les postes de chantier (y compris la conduite de travaux) concernent l'essentiel des salariés, soit 84,5%.

Cette proportion varie peu selon la taille de l'entreprise : de 82 à 87%.

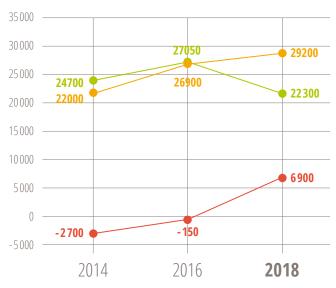






ÉVOLUTION DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

- Embauches
- Départs
- Solde embauches-départs



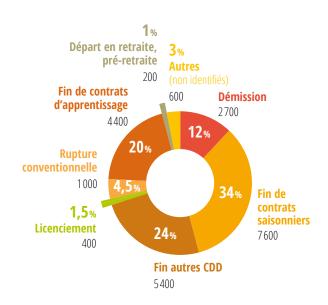
Un secteur créateur d'emplois

En 2018, le secteur du paysage a créé 6900 emplois salariés. Cette croissance record fait suite à plusieurs années de stagnation, voire de recul de l'emploi salarié dans la branche.

En effet, sur la période 2017-2018, le nombre de salariés a globalement augmenté de 4700 : il a donc diminué en 2017 avant de bondir en 2018.

Cette tendance à l'augmentation des effectifs salariés est observée quelle que soit la taille de l'entreprise.

RÉPARTITION DES DÉPARTS SELON LE MOTIF



Les fins de contrats, principales causes des départs

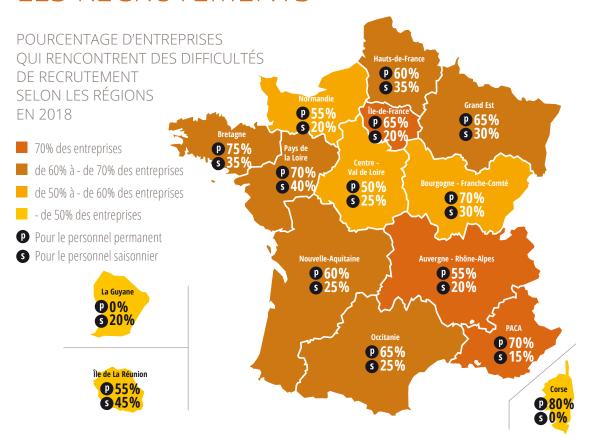
Les fins de contrats, qu'il s'agisse des contrats saisonniers, des autres CDD ou des contrats d'apprentissage, constituent près de 70% des départs.

12% des départs sont des démissions soit 2700 collaborateurs. Près de la moitié des démissionnaires (49%) rejoignent une autre entreprise du paysage et 13% se dirigent vers la création d'entreprise.

On compte seulement 1,5% de licenciements, à l'initiative de l'entreprise.



LES RECRUTEMENTS

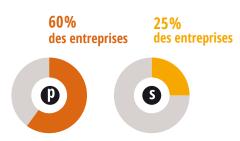


Des difficultés de recrutement persistantes

Plus de la moitié des entreprises concernées, soit 60%, ont eu des difficultés à recruter du personnel permanent qualifié et motivé au cours de l'année 2018.

Ces difficultés de recrutement concernent surtout les ouvriers (chefs d'équipe ou autres), les dirigeants ne notant pas de difficultés particulières pour les cadres et les TAM.

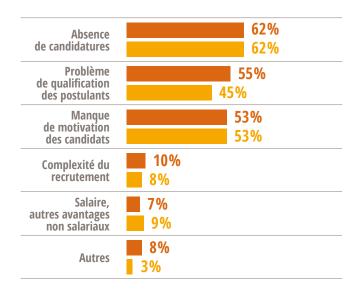
Les entreprises rencontrent moins de difficultés pour recruter du personnel saisonnier.



TYPES DE DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Pour le personnel permanent

Pour le personnel saisonnier



Des recrutements difficiles pour des raisons multiples

Les problèmes de qualification, le manque de motivation des candidats et surtout l'absence de candidatures sont les trois principaux freins.

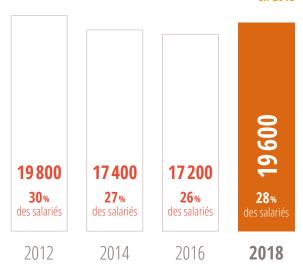




LA FORMATION CONTINUE

NOMBRE DE SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION

> La durée moyenne des formations est de 4,5 jours



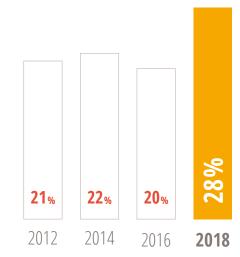
Un secteur qui mise sur la formation continue

28% des salariés ont pu suivre une formation en 2018.

La durée moyenne de formation s'est raccourcie entre 2016 et 2018 sous l'effet de plusieurs facteurs :

- les employeurs privilégient les formations courtes mais en font bénéficier davantage de salariés;
- les formations « réglementaires » de type renouvellement phyto ou AIPR sont des formations plutôt courtes;
- les centres de formation ont développé des formations plus courtes.

POURCENTAGE D'ENTREPRISES AYANT PROCÉDÉ À DES INVESTISSEMENTS EN FORMATION AU-DELÀ DE L'OBLIGATION LÉGALE Parmi les entreprises employant au moins un salarié



Des entreprises qui vont au-delà de l'obligation légale

Près de trois entreprises sur dix (28%) ont procédé à des investissements en formation au-delà de l'obligation légale en 2018.

Cet indicateur progresse nettement comparé à 2016 (+8 points). Ce ratio reste fonction croissante de la taille des entreprises, s'échelonnant de 19% pour les plus petites entités à 60% pour celles de grande taille.

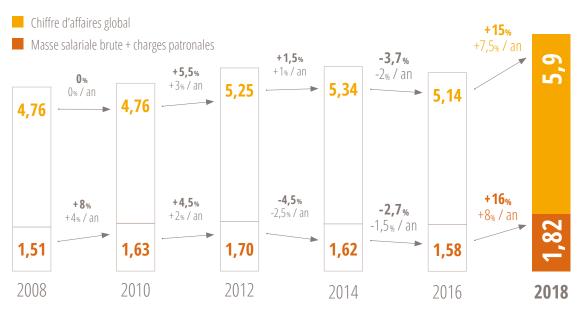
En 2018, les investissements en formation au-delà de l'obligation légale représentaient 1,4% du chiffre d'affaires de la profession.



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE | CHIFFRES CLÉS 2019 | CHIFFRES C

LA MASSE SALARIALE

COMPARAISON ENTRE L'ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE BRUTE (Y COMPRIS LES CHARGES SOCIALES PATRONALES) ET L'ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL en milliards d'euros HT



Une masse salariale en hausse

augmentation du nombre de salariés, la masse salariale (charges patronales comprises) a bondi de 16% entre 2016 et 2018.

Surtout, cette masse salariale a davantage augmenté que le nombre de salariés (+7% sur la période).

Les salariés ont bénéficié de l'augmentation du chiffre d'affaires.

En lien avec la croissance du chiffre d'affaires et la forte Les charges sociales patronales restent stables en proportion à 35% de la masse salariale soit 0,475 milliard d'euros

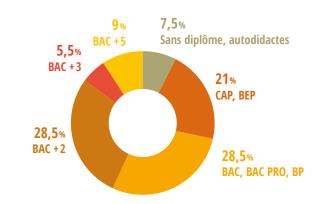


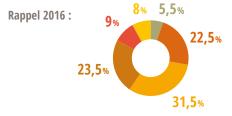




LES CHEFS D'ENTREPRISE

FORMATION INITIALE DU CHEF D'ENTREPRISE





Le chef d'entreprise : un homme, jeune et plutôt diplômé

Le chef d'entreprise du paysage est un homme dans 94% des cas. À l'image du secteur, il est jeune puisqu'il a en moyenne 43,5 ans. Cet indicateur d'âge est différent selon la taille de l'entreprise : la moyenne d'âge varie de 41,5 ans pour les structures sans salarié à 51,5 ans pour les entreprises de 20 salariés et plus.

Les chefs d'entreprise disposent d'une solide formation technique puisqu'ils sont plus de 62% à être titulaires d'un diplôme de la filière «travaux ou aménagements paysager». Ils ne sont plus que 7,5% à être sans diplôme ou autodidactes et 43% d'entre eux ont suivi des études supérieures.

43,5 ANS ÂGE MOYEN DU CHEF D'ENTREPRISE

94% D'HOMMES
43% DE DIPLÔMÉS
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

DES CHEFS D'ENTREPRISE OPTIMISTES, PRÊTS À EMBAUCHER

Plus d'un tiers (37%) des chefs d'entreprise prévoit d'accroître les effectifs salariés dans les 12 prochains mois.

60% pensent plutôt maintenir leurs effectifs et seulement 3% à les réduire.

4 entreprises sur 10 envisagent de recruter un ou plusieurs apprentis dans l'année à venir.



Les entreprises du paysage, des professionnels pour créer, entretenir et aménager les plus

beaux effets de la nature.

Des métiers : création et entretien de jardins et espaces verts (y compris arrosage, éclairage, maçonnerie paysagère, baignades et piscines), aménagement et maintenance de tous espaces extérieurs publics et privés, golfs et terrains de sport, élagage, reboisement forestier, travaux de génie végétal et génie écologique, paysagisme d'intérieur et végétalisation des bâtiments.

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

www.lesentreprisesdupaysage.fr

Les entreprises du paysage font partie des entreprises agricoles. Elles cotisent à la MSA, la Mutuelle Sociale Agricole. Leur code NAF est le 8130Z. Leurs salariés, ouvriers, techniciens, agents de maîtrise et cadres, bénéficient d'une convention collective nationale. Les formations aux métiers du paysage sont organisées par l'enseignement agricole.

Être entrepreneur du paysage, c'est pratiquer un beau métier au service de l'environnement et de la biodiversité.

C'est donc :

- réaliser des aménagements qualitatifs avec au cœur des projets, le végétal;
- être acteurs du développement des espaces de nature en ville et de l'embellissement des espaces urbains, périurbains et ruraux;
- travailler à des aménagements qui donnent de la valeur au cadre de vie, créent du lien social et contribuent positivement à la biodiversité;
- adopter de bonnes pratiques environnementales : tri sélectif, développement de techniques alternatives à l'usage des produits phytopharmaceutiques, économie d'eau, choix des végétaux, etc.;
- faire en sorte que dans les entreprises, l'individu tienne une place centrale : la qualité des projets repose sur les hommes et les femmes qui les réalisent..

L'UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Engagement, proximité, convivialité, innovation et solidarité, telles sont les valeurs qui guident l'action des entrepreneurs du paysage au sein de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage.

Créée en 1963, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage est la première organisation professionnelle représentative de la branche. Elle a pour mission de valoriser la profession et ses acteurs, d'agir pour l'environnement et de développer le marché pour créer de l'emploi.





Les engagements de services de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel QualiOP. En 2014, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage obtient le niveau «confirmé» de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE). Ces démarches sont gages de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.



LES ADHÉRENTS DE L'UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DU PAYSAGE, DES PROFESSIONNELS QUI S'ENGAGENT!

- Nos salariés sont des professionnels formés qui respectent les règles de nos métiers.
- Nous sommes force de proposition et réalisons un projet adapté à vos besoins, à vos envies et à votre budget.
- Nous expliquons clairement nos contrats, nos devis, nos délais et nous les respectons.
- A Nous vous accompagnons tout au long du chantier et en assurons le suivi après sa réalisation.
- Nous vous conseillons sur les végétaux, les matériaux, la biodiversité et répondons à vos questions.
- Nous mesurons, avec votre accord, votre niveau de satisfaction.

L'Union Nationale des Entreprises du Paysage et l'interprofession Val'hor s'associent pour publier ce rapport de la branche du paysage, avec le soutien de Provea et du Groupe AGRICA. L'enquête est menée à l'échelle nationale par un institut indépendant. Elle porte sur des données économiques pour le compte de Val'hor, qui permettent notamment de caractériser le nombre d'entreprises, le chiffre d'affaires du secteur, le poids des prestations réalisées dans l'activité ou encore la clientèle, et sur des données sociales recoupées avec celles de la MSA, pour le compte de l'Unep.



VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

Elle réunit 53000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 170000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (FNPHP, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, FNMJ, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (UNEP, FFP).

L'Interprofession VAL'HOR est dotée des missions suivantes :

- la production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation;
- la mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal;
- le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective.

VAL'HOR

44 rue d'Alesia - 75682 Paris Cedex 14

Tél.: 01 53 91 09 09 www.valhor.fr



Le Groupe AGRICA et les salariés du paysage.

AGRICA:

- gère les assurances collectives des salariés du paysage en cas d'arrêt de travail, d'invalidité et de décès ;
- complète les remboursements de frais de santé des salariés et de leur famille :
- propose des solutions pour améliorer les revenus à la retraite.

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec 680000 retraités à ce jour et 1,5 million de cotisants dans plus de 200000 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, telles que les entreprises de production, les coopératives, les organisations professionnelles agricoles et activités connexes.

Siège social - Groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris cedex 08

Tél.: 01 71 21 00 00 www.groupagrica.com

PROVEA

PROVEA est l'Association Prospectives, Recherches, Orientation et Valorisation de la gestion prévisionnelle de l'Emploi en Agriculture.

Elle a été créée par un accord signé en 2002 entre les organisations professionnelles et les organisations syndicales, s'appliquant à l'ensemble des entreprises du paysage.

L'accord permet entre autres aux employeurs et aux salariés de mettre en place des études sur la gestion prévisionnelle de l'emploi dans le secteur agricole.

PROVEA

11 rue de la Baume - 75008 Paris

Tél.: 01 53 83 47 11 Fax: 01 53 83 48 84

« LES CHIFFRES CLÉS DU PAYSAGE 2019 » : MÉTHODOLOGIE

Les chiffres clés de la branche du paysage est une enquête menée en 2019 par l'institut I+C auprès de 1 223 entreprises représentatives de la profession (adhérentes ou non à l'Union Nationale des Entreprises du Paysage) interrogées par questionnaire. Les taux de représentativité sont de 4% des entreprises et 14% des salariés de la branche. Il s'agit de la neuvième édition des chiffres clés de la branche du paysage. Le nouveau découpage des régions françaises, entré en vigueur en 2016, n'altère en rien les comparaisons avec les éditions antérieures des chiffres clés du paysage : les périmètres des régions ont été revus et pris en compte pour faciliter la comparaison.

Contact presse Unep: Amélie Deraedt - Tél.01 42 33 88 62 - aderaedt@unep-fr.org

CHIFFRES CLÉS **2019**DES ENTREPRISES DU PAYSAGE

29550 ENTREPRISES

97300

ACTIFS

5,9 Mds€ DE CA

Union Nationale des Entreprises du Paysage

60 ter rue Haxo - 75020 Paris Tél.: 01 42 33 18 82 - secretariat@unep-fr.org www.lesentreprisesdupaysage.fr